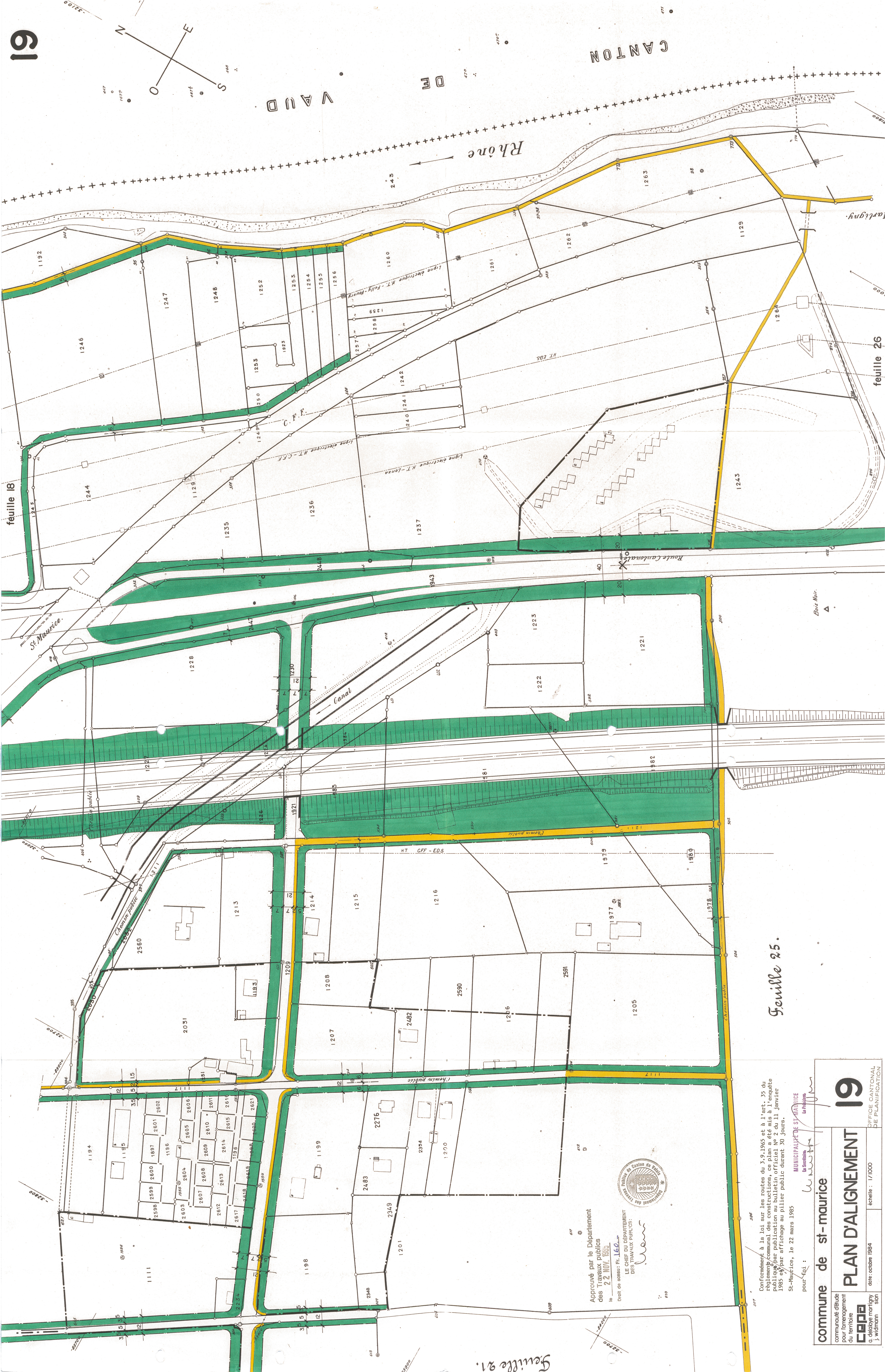




Genève 25.

Approuvé par le Département
des Travaux publics
le 22 NOV. 1985
Droit de usage: Fr. 160.-
LE CHEF DU DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX PUBLICS:



Conformément à la loi sur les routes du 3.9.1965 et à l'art. 35 du
règlement communal des constructions, ce plan a été mis à l'enquête
publique par publication au bulletin officiel N° 2 du 11 janvier
1985 et par affichage au pilier public durant 30 jours.
St-Maurice, le 22 mars 1985

pour fol :
MUNICIPALITÉ DE ST-MAURICE
La Secrétaire
La Présidente

commune de st-maurice

communauté d'étude
pour l'aménagement
du territoire
CEPE

PLAN D'ALIGNEMENT

échelle : 1/1000
date: octobre 1984
j. widmann
son